

1° Présents :

Fonction	NOM & Prénom	CA Extraordinaire d 14/12/23	
		Présent	Absent excusé
Président	Philippe Noye	1	
Vice Présidente	Elisabeth (Lisbé) Grenneron	1	
Vice Président & Secrétaire	Régis Rulleau	1	
Vice Président	Mikaël Marquès-Lecallo	1	
Vice Président	Eric Grassin	1	
Trésorier	Pierre Lamagnere	1	
Trésorier adjoint	Roland Réjou		1
Chargé de Communication	Stéphane Suzineau	1	
Membres du Conseil d'Administration	Gildas Cozic		1
	Dominique Lemarchand	1	
	Eric Sotin	1	
	Stéphane Foucaud		1
	Jean-Marc Guillou		1
	Vincent DONAT	1	
	Dominique Roquejoffre	1	
	Ronan Le Cossec (coopté)		
	Loïc Provost (coopté)		
	Denis Benezé ?		
Hervé Séguineau (coopté)			
	Nombre	11	4

La séance débute à 18h

• 2° Préambule :

Ce Conseil d'Administration fait suite à l'Assemblée Générale du 9 déc. 2024. Il a notamment pour vocation l'élection des membres du bureau.

Après un rappel de l'histoire du Club et des dernières présidences, Lisbé donne la parole au président.

• 3° Attribution des fonctions et des membres du Bureau :

Philippe NOYE annonce en introduction qu'il ne souhaite pas reconduire son mandat de président en précisant ; si personne ne se présente à sa succession il ferait alors un mandat de plus tout en étant soulagé de ses charges.

Stéphane SUZINEAU intervient pour exprimer son souhait d'accéder à la présidence sous condition que Philippe confirme son retrait à ce poste. Il en suit un tour de table :

- Mikael, souhaite que Philippe reste une année de plus et considère que Stéphane est trop jeune dans l'association et qu'il ne remplit actuellement pas les compétences nécessaires, au regard de sa dernière intervention lors de l'AG sur la RCFS, ou il a utilisé la première personne du singulier plutôt que la première personne du pluriel notamment en référence à la négociation qu'il a menée avec la Fédération des Chasseurs.
- Pierre partage l'avis de Mikael en reprochant trois choses à Stéphane :
 - 1) L'utilisation de la conjugaison à la première personne du singulier (CF supra : propos de Mikael),
 - 2) Considérant que Stéphane a toujours raison,
 - 3) Malgré qu'il revendique être un voileux, Pierre ne l'a jamais vu naviguer !
- Lisbé précise que cette année, elle va souvent voyager, et propose ses fonctions de Vice-Présidente à Stéphane.

- Philippe considère que Stéphane n'a pas, pour l'heure, les compétences pour assurer ces fonctions. Eric ajoute que ces fonctions sont beaucoup trop importantes pour les confier à Stéphane.
- Eric SOTIN considère que Philippe doit préparer son départ et qu'il doit rester encore un an à la présidence.
- Dominique ROQUEJOFFRE partage l'avis d'Éric.
- Dominique LEMARCHAND va dans le même sens, en rajoutant « *fais-toi épauler !* »
- Lisbé demande à Philippe de considérer cette année comme transitoire.
- Philippe annonce qu'il conserve donc la présidence.
- Mikael est reconduit dans ses fonctions de Vice-Président en charge de la pêche.
- Eric conserve la Vice-Présidence en charge de la voile, aidé par Dominique ROQUEJOFFRE.
- Régis conserve l'animation de la godille. Il acceptera par la suite les fonctions de secrétaire adjoint.
- Pierre reste aux fonctions de trésorier, aidé par Roland aux fonctions de trésorier adjoint.
- Lisbé conserve ses fonctions de Vice-Présidente.
- Stéphane soumet à Mikael le principe de reconduire Stéphane FOUCAUD dans ses fonctions d'animateur de la pêche à pied. Mikael souhaite qu'il se fasse aider au regard de son emploi du temps, il faudra l'interroger pour qu'il sollicite un candidat pour l'aider.

Philippe émet l'idée de créer un poste de Secrétaire Général, qu'il propose à Stéphane avec la mission de chapoter :

- 1) La communication (interne et externe),
- 2) Les fonctions de secrétaire qu'il assure déjà en partie au travers de la rédaction des comptes-rendus, avec l'aide de Régis comme Secrétaire adjoint,
- 3) La touline,
- 4)

Les autres actions assurées actuellement par Stéphane ne sont pas toutes redispachées, notamment :

- 1) La gestion des vêtements CCC,
- 2) L'animation de « la chorale » du CCC : Les Raz-Cailloux,
- 3) Les relations avec le parc éolien et la gestion de la conférence en mars,
- 4) Les relations avec la Fédération des Chasseurs du 44, dans le cadre de la RCFS.

Stéphane consent.

Philippe conclut en fixant un rendez-vous, dans six mois, pour établir un bilan, afin de préparer sa succession, et revoir à ce moment-là l'attribution des fonctions de Lisbé.

Après présentation, quatre membres viennent compléter le Conseil d'Administration, par cooptation :

- Ronan Le COSSEC,
- Loïc PROVOST,
- Denis BENEZE,
- Hervé SEGUINEAU.

Le nouveau Conseil d'Administration est désormais organisé comme suit : cf page suivante.

<u>Fonction</u>	<u>NOM & Prénom</u>
Président	Philippe Noye
Vice-Présidente	Elisabeth Grenneron (Lisbé)
Vice Président	Mikaël Marquès-Lecallo
Vice Président	Eric Grassin
Secrétaire Général	Stéphane SUZINEAU
Trésorier	Pierre Lamagnere
Trésorier adjoint	Roland Réjou
Secrétaire adjoint	Régis Rulleau
Membres du Conseil d'Administration	Gildas Cozic
	Dominique Lemarchand
	Eric Sotin
	Stéphane Foucaud
	Jean-Marc Guillou
	Vincent Donat
	Dominique Roquejoffre
Membres Cooptés	Ronan Le Cossec
	Loïc Provost
	Denis Beneze
	Hervé Séguineau

Régis se chargera d'émettre la déclaration des affectations des fonctions du bureau, auprès de la Préfecture.

- **4° Conférence du 16 mars :**

Philippe pose le problème après l'offre de la mairie de nous affecter l'Ancienne Criée, alors que la veille plus aucune salle n'était disponible le 23 mars.

Au regard de l'imbroglio de la veille, Stéphane (après avis de Régis, Lisbé et Philippe) a contacté Port Aux Rocs. Le Domaine nous a fait une offre tout à fait acceptable :

- Salle mise à disposition,
- + Apéritif
- + Repas (entrée + Plat + dessert)
- + vin (25 cl /pers.)

Pour un budget compris entre 21 et 23€

La proposition du Domaine de Port aux Rocs est adoptée à l'unanimité.

Stéphane attend un appel ce vendredi pour lui confirmer un rendez-vous le mercredi 20 décembre à 10h, pour affiner cette offre avec la direction de l'établissement. Il demande à être accompagné. Dominique ROQUEJOFFRE acquiesce, Pierre LAMAGNERE se joindra probablement à eux, compte tenu de son emploi du temps en matinée.

Stéphane précise que les conférenciers sont disponibles, la Sté SEMREV doit encore être contactée (cf mail de S.S. du merc.13 déc. 11h31).

5° Planning Entraînements Toulaine – Godille - Voile :

Stéphane énonce les dates des entraînements jusqu'en décembre, à raison d'un entraînement tous les quinze jours, soit 15 au total et 3 compétitions type challenge, avec la possibilité d'ouvrir au public pour une cotisation de 5€ et une attestation sur l'honneur de capacités physiques.

Le Trophée de l'Atlantique et Championnat de Godille se dérouleront lors de la fête nautique les 8 & 9 juin.

Philippe demande à Eric le calendrier voile pour l'année prochaine. Eric sera en mesure de le produire d'ici une semaine.

Stéphane a été invité par Mme GAUDET Directrice de l'OTSI, à venir la rencontrer pour lui présenter nos différentes activités et leur calendrier respectif. Il souhaite être accompagné, Régis répond favorablement.

6° Synthèse de la réunion du Conseil portuaire :

Philippe considère que la situation est affligeante, sans davantage de commentaire.

7° Date des prochains C.A. :

- Jeudi 11 janvier 18h
- Vendredi 16 février 17h, suivi du repas du CA et des conjoint(es).

8° Divers :

Stéphane a remis à Pierre 460€ dont 60€ en chèque, correspondant à la recette de la vente de vêtements à l'occasion de l'AG, afin de les déposer en banque. Pierre lui réclame la répartition :

Cette recette se ventile comme suit :

- A) 360€ de vêtements CCC
- B) 40€ de fanion CCC
- C) 60€ de vêtements Fishing.

Régis remet à Pierre les inscriptions et leur règlement, ainsi que les encaissements relatifs au repas de l'AG.

La séance est levée à 20h.

Pièce jointe : *Calendrier Entraînements Toulaine & Godille, au format EXCEL.*